



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19030458

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

19 FEV. 2019

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0436.739.629

Dénomination

(en entier) : **MONDIAL CLOISONS**

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité limitée

Siège : 7300 Boussu, Rue Georges Cordier(B) 108

Objet de l'acte : Dispositions diversesExtrait du Procès-verbal des décisions du Conseil de gérance du 29/01/2019

L'an deux mille dix-neuf, le 29 janvier, au siège social, 108 Rue Georges Cordier, à 7300 Boussu, les gérants de la société coopérative à responsabilité limitée MONDIAL CLOISONS, se sont réunis en conseil de gérance. Le conseil de gérance délègue à Mme Tenret, (employée administrative) de la SCRL Mondial Cloisons les pouvoirs suivants :

- disposer de la signature sur les comptes bancaires de la société et effectuer toutes transactions bancaires à concurrence d'un montant maximum de 10.000,00 euros (dix mille euros).

Le Conseil de gérance confie à Monsieur Olivier Baum, le pouvoir de procéder aux formalités de publication des décisions mentionnées ci-dessus.

Aux effets ci-dessus, le mandataire ad hoc aura le pouvoir de signer tous documents pour l'exécution du mandat lui confié. »

Olivier Baum

Mandataire Spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/03/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature